FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 12 AVRIL 1860.

LE PREMIER PAS,

ROMAN.

PAR M. AMÉDÉE GOUET.

XII

[illegible] —(Suite.)

—J'ai reçu une lettre de M. Bernard, Zoé, dit lentement M. Darras, et comme ne songeant pas à ce que la jeune fille venait de lui demander. M. Bernard, revenant sur ses promesses d'aujourd'hui irréalisables, me prie de lui accorder ta main. Il paraît connaître notre position.... Sa démarche est d'un noble cœur.... Je lui ai répondu qu'il ne devait plus songer à toi.

Zoé fit un mouvement.

—Ton sort est le nôtre, continua M. Darras. Nous courbons la tête sous le même fardeau de honte, la même réprobation nous couvre........ Nous devons nous tenir isolés; il n'y a plus pour nous, dans le monde, que des affronts.... Aujourd'hui, M. Bernard, égaré par la générosité ou par l'amour, ou peut-être ne voulant pas rompre une seconde fois lui-même des engagements solennels, paraît consentir à t'épouser. Mais quelle serait ta destinée? Vous auriez honte à rougir, toi devant lui, et lui devant tous. Dans quelle société seriez-vous reçus? Tous les salons ne vous seraient-ils pas interdits, ne seriez-vous pas obligés de vous les interdire vous-mêmes? Quand les invités d'un bal ou d'une soirée s'écarteraient de vous, quand Bernard entendrait murmurer près de lui: "Cette femme, cette jeune femme qu'il tient au bras, et qu'il a épousée, c'est la sœur de....."

Ici, M. Darras s'interrompit et porta la main sur son front. Un profond soupir souleva sa poitrine.

L'honneur est le premier des biens, continua-t-il après un nouveau silence. C'est le seul qu'on ne puisse recouvrer. Le monde en sait rejeté sur sa péché. Il frappe d'une même réprobation le coupable et ses parents innocents; ou si, pour, quand il l'accorde, n'est pas moins humiliante que l'injure du dédain.... Ta vie comme femme serait intolérable, et Bernard ne tarderait pas à se reprocher un mariage qui le mettrait au ban de la société. Peut-être ne ferait-il pas entendre de plaintes, mais il serait malheureux. Votre existence deviendrait un affront et un supplice continuels. Non, non, tu ne peux plus te marier: tu ne l'épouseras pas!

Zoé ne répondit par aucune observation. Elle courba la tête sous la sentence, en ce qui la concernait, et se remit à parler de la nécessité d'éloigner Arthur. Mais M. Darras lui coupa la parole d'un ton ferme.

—Nous n'avons pas à nous occuper de ce malheureux, dit-il. Il ne peut faire pis qu'il n'a fait. Nous ne le reverrons jamais. Il est mort pour nous.

Le lendemain, Mme Humbert et Estelle vinrent s'asseoir au chevet de Mme Darras; elles avaient vu Bernard, qui leur avait communiqué la réponse du père de Zoé.

La malade se trouvait dans un état d'épuisement profond. Depuis le jour où elle s'était réveillée de son évanouissement, rue du Sentier, elle n'avait pas, pour ainsi dire, prononcé une parole, une plainte de souffrance. Elle n'était bornée à demander où était Arthur. On lui avait répondu d'une manière évasive, et elle n'avait pas renouvelé sa question. On eût pu croire qu'elle ne songeait plus à lui, si des larmes n'avaient souvent coulé de ses yeux. Bien souvent aussi, quand Zoé et Garnier causaient dans la chambre la croyant endormie, un observateur eût remarqué une agitation plus grande sous la couverture, la malade semblait frissonner, et des sanglots qu'elle ne pouvait retenir s'échappaient de sa poitrine.

Elle manifesta une grande satisfaction de voir Mme Humbert et Estelle. Elle se croyait abandonnée, elle et sa famille. Cette visite ranima les dernières étincelles de sa vie expirante.

Après leur départ, elle fit demander M. Darras. Le vieillard se rendit à sa prière.

C'était la première fois qu'ils se revoyaient face à face, et pour causer ensemble depuis que le malheur était venu les foudroyer. Ils étaient bien changés l'un et l'autre, et ils furent effrayés des traces, ravages dont leurs figures portaient l'empreinte. M. Darras surtout, que soutenait la force d'un tempérament éprouvé par la maladie, parut frappé de stupeur à la vue de ce fantôme décharné et livide qui avait été sa femme, et qui déjà semblait appartenir à la mort.

Ils se considérèrent en silence, comme pour se recueillir.

—Darras, dit enfin la malade d'une voix à demi éteinte, vous m'avez aimée, vous avez aimé nos enfants, vous chérissez encore notre fille. Bientôt je ne serai plus là pour veiller sur elle et pour la protéger de ma présence. Vous seul lui resterez. Mais l'âge et le chagrin ont épuisé vos forces comme les miennes. Nous sommes ruinés: vous n'avez plus rien. Zoé est jeune, elle a devant elle un long avenir de vie. Le moment arrivera où vous devrez la quitter comme je le ferai dans quelques jours. Y avez-vous songé? Dans quelle situation la laisserez-vous? seule, sans appui, sans fortune, sans ressources? Si vous n'avez songé, cette destinée ne vous effraye-t-elle pas pour notre enfant?

M. Darras était accablé. Il paraissait n'avoir rien à répondre. L'abandon dans lequel devait tomber Zoé était, au contraire, pour lui le sujet de mortelles inquiétudes qui venaient ajouter à son désespoir.

—Grâce au ciel, reprit la malade, il est des âmes généreuses que notre sort a émues, et qui ne craignent pas de nous témoigner de l'intérêt, de venir à notre secours...... J'ai reçu la visite de Mme Humbert et d'Estelle.....

M. Darras tressaillit.

—Oh! les nobles cœurs, mon Dieu! la sainte amitié que celle qui se montre à l'épreuve du malheur!..... Mme Humbert aime notre Zoé comme sa fille. Elle a revu M. Bernard.

—M. Bernard m'a écrit pour me demander la main de Zoé, dit M. Darras. Je lui ai répondu que le mariage n'était plus possible.

Et le vieillard se mit à reproduire les motifs qui, suivant lui, s'opposaient à l'union projetée. La malade l'écouta attentivement, puis elle dit:

—M. Bernard aime notre fille. Après nous, Zoé sera sans appui. N'ayons pas l'orgueil plus grand que notre fortune, Darras; ne refusons pas la main qui nous est tendue pour sauver notre enfant.

Mais Darras reprit ses objections.

—Zoé ne serait pas heureuse.... Un jour viendrait où Bernard regretterait cette union.

Le père d'Arthur semblait craindre de frapper la malade; il cherchait ses mots et enveloppait sa pensée de périphrases.

—Voulez-vous donc me voir mourir avec la douleur de laisser ma fille dans l'abandon? Vous ne le ferez pas, Darras, au nom de l'affection que vous m'avez témoignée et de la tendresse que vous portez à Zoé!

Elle continua de supplier jusqu'au complet épuisement de ses forces. Le vieillard, vaincu, céda.

—Puissiez-vous être mieux inspirée que moi, dit-il. Dieu m'est témoin que je ferais volontiers le sacrifice de ma vie si je pouvais assurer à ce prix le bonheur de ma fille.

Mme Darras avait toujours soumis sa volonté à celle de son mari. Heureuse de cette concession, elle lui tendit la main.

—Il maintenant, poursuivit-elle, vous voudrez bien me permettre, Darras, de faire passer notre fils à l'étranger. C'est une dernière prière.

Mais ici le vieillard se redressa.

—Nous n'avons plus de fils! dit-il.

La malade était exténuée, elle pouvait à peine parler encore.

—Une mère, murmura-t-elle, n'abandonne son enfant qu'à la mort.....

Elle ferma les yeux et garda le silence. Darras la contemplait avec désolation.

—Le faire passer à l'étranger, dit-il comme en se parlant à lui-même, ne serait-ce pas se rendre complice de son crime?

A ce moment, une lettre fut apportée. Mme Humbert demandait que Arthur se rendit en Allemagne à Francfort, chez un de ses correspondants, où on lui procurerait un emploi. A cette condition de départ, le banquier promettait de ne pas déposer de plainte; autrement, il serait de son devoir et poursuivrait le coupable devant les tribunaux.

C'était, on le devine, Estelle qui avait obtenu cette lettre de son père. M. Darras n'avait plus d'objections à opposer. Il s'engagea à faire partir Arthur.

Quand Mme Darras eut reçu la promesse que sa fille serait unie par le mariage à l'abri des dangers de l'isolement et qu'on s'occuperait de sauver son fils, elle expira. La pauvre mère semblait attendre ces dernières assurances pour quitter la vie; c'est à dire la douleur. Elle expira en bénissant Zoé, et en remerciant Darras et la famille Humbert.

XIII

[illegible]

En sortant de chez Lionel, et pendant que le vieux domestique cherchait à rappeler son maître à la vie, Arthur, Brelan-de-rois, et Je-fais-la-vole s'étaient mis à courir à travers les rues, sans trop savoir où ils allaient.

A deux rues de vin, l'émotion du coup qu'ils venaient de commettre leur avait tout à fait grisés. Ils marchaient, prenant tout chemin au hasard, et n'obéissant dans leur trouble qu'à l'instinct de la conservation, qui les poussait loin de la maison de leur victime. Les rues les plus désertes, les plus obscures, étaient celles où ils s'aventuraient de préférence. Des cris poussés derrière eux, un bruit de pas précipités les faisaient changer de direction et presser leur marche, ils se croyaient poursuivis.

Du reste, ils ne se parlaient pas, ils paraissaient craindre que le son de leurs voix les trahit.

On était dans les fêtes du carnaval. Il faisait nuit. Les bruits de la ville, l'obscurité, le fréquent passage de groupes joyeux se rendant au bal masqué empêchaient qu'on remarquât leur allure incertaine. On pouvait d'ailleurs l'attribuer à l'ivresse, bien dont on ne s'étonne pas à cette époque de folies.

Ils arrivèrent ainsi, après une course de plusieurs heures, dans le haut de la rue de la Roquette. Ils étaient épuisés de fatigue.

—Un moment, dit Je-fais-la-vole, respirons. On ne va pas au bout du monde sans reprendre haleine et sans boire un coup. Diable! il fait soif cette nuit!

Un bal de cabaret, ouvert à peu de distance, faisait entendre son orchestre discordant, mêlé aux cris des buveurs. Je-fais-la-vole entraîna ses compagnons de ce côté.

—Bonne idée! dit Brelan-de-rois, ce n'est pas là qu'on viendra nous chercher. Mon cher marquis, poursuivit-il en s'adressant à Arthur, attention! vous avez la parole un peu vive; il faudrait vous en défier. Je crains bien que vous n'ayez parlé trop brutalement à ce M. Lionel. Ce n'est pas ainsi que nous étions convenus de nous venger. Ces manières-là ne profitent pas. L'affaire aurait pu s'arranger plus équitablement.

—Oui, dit Je-fais-la-vole, vous nous avez compromis.

—Nous n'aurons pas à faire du mal aux personnes.

—Quand on peut arranger une affaire d'honneur avec une indemnité, on ne brutalise pas ainsi son adversaire.

Ils étaient arrivés au seuil du cabaret.

Entrons! dit Arthur d'une voix convulsive.

Le cabaret était rempli d'un nombreux public de masques en goguette. Tout ce personnel criait, chantait, buvait, se disputait et s'amusait le plus joyeusement du monde. Une salle du fond, éclairée par des lustres de papier huilé, réunissait l'orchestre et les amateurs de la danse. C'était un mouvement étourdissant, un vacarme insensé et une odeur indicible. Les gens composant la réunion de ce lieu appartenaient à la société la plus excentrique des amateurs de la barrière. Leurs travestissements se composaient d'oripeaux de fortune et de haillons [illegible].

Arthur et ses compagnons pénétrèrent au milieu de la salle. Ils trouvèrent un coin de table vide, s'y installèrent et se firent servir du [illegible]. [illegible]

—Hum! dit Je-fais-la-vole, de nous [illegible] pour des manches. Il va y avoir du grabuge.

—Pas d'imprudence, dit Brelan-de-rois. Il faut boire avec les loups et faire comme eux, si nous voulons ne pas être [illegible]. Allons, marquis, passons au [illegible].

En un instant ils eurent changé de costume. Arthur se laissait faire. Il paraissait ne plus avoir conscience de ses actions. Brelan-de-rois et Je-fais-la-vole l'entraînèrent dans un quadrille, mais il lui fut d'abord impossible de danser. [illegible]

Il était couvert d'une défroque de pierrot, le visage enfariné et les cheveux poudrés. [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi 12, bénéfice de M. J. MATHIEU, RIGOLETTO. Grand Duo du 2me acte OTHELLO.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 12 avril. *LAZARE LE PATRE,* Drame en 4 actes, précédé de la Taverne de Fitzelle, Prologue en 1 acte. RICHE D'AMOUR, Comédie-vaudeville en 1 acte, par Duvert et Lauzanne.

THEATRE DES VARIETES.

Jeudi soir, 12 avril. THE STAGE STRUCK LAWYERS, vaudeville—PO-CA-HON-TAS, pièce comique.—GRAND TABLEAU en honneur de Clay.

THEATRE ST-CHARLES.

Jeudi soir, 12 avril. Les WAMBOLD MINSTRELS—Danses, chansons, &c.—SCHEMEKHORNS BOY, vaudeville.—THE SIAMESE TWINS, vaudeville.

AMPHITHEATRE ET MUSEE de SPALDING & ROGERS, rue St-Charles.—Rumsey & Newcomb, CAMPBELL MINSTRELS.—Jeudi soir, 12 avril.—Les CAMPBELL MINSTRELS en une grande représentation de plus.—NEWCOMB dans son "ESSENCE OF OLD VIRGINIA."—Vendredi, 13 avril.—Bénéfice de H. S. RUMSEY.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie et on commencera à 7 heures et demie. Prix d'entrée, 50 c.—Les domestiques et les enfants 25c. Ouvert tous les soirs et le samedi à midi.

MUSEE ET GRAND AQUARIA, poissons et 100,000 autres curiosités.—Tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M.

MUSEUM De VANNUCHI, rue St-Charles, No. 101 première porte après la rue Poydras. Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITÉS.

La géante américaine, Mlle MOREHOUSE, d'une taille de sept pieds 6 pouces et parfaitement proportionnée. L'engagement n'est que pour quelques jours.

La collection de FIGURES EN CIRE, est sans égale. Elle se compose de sujets tirés de l'histoire Sainte et de l'histoire profane. Les figures sont au nombre de 100, elles sont en grandeur naturelle et mises en mouvement par la machine. Il y a, parmi ces figures, celle du

Vieux John Brown,

et celles de ses complices du Harper's Ferry. Prix d'entrée: 25 cents. Pour les enfants moitié prix. Rien d'extra pour le Musée.

THEATRE D'ORLEANS.

Positivement la dernière représentation de

GAZZANIGA.

VENDREDI soir, 13 avril 1860.

Mme Gazzaniga remplira ses meilleurs rôles. 2me acte de LUCRECE BORGIA. 4me du TROVATORE. 4me de LA FAVORITE.

[illegible]

Dernier bal d'Enfants

DU

Professeur VEGAS,

Et fête de Mai.

MARDI, 1er mai 1860,

A l'Odd Fellows' Hall.

[illegible]

ARMORY HALL.

Six jours de plus, à partir de LUNDI, 9 avril 1860.

LE MERVEILLEUX PANOPTICON DU Dr E. BEALE.

Ou exposition de la Guerre des Indes et du soulèvement des Cipayes.

[illegible]

Anniversaire de la naissance de HENRY CLAY.

Un Grand Bal Paré, Masqué ET A INSIGNES,

Sera donné en commémoration du QUATRE-VINGT-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE

De l'illustre Henry Clay,

PAR

LA LOGE DE L'UNION No 16, R. A. A. E. Jeudi soir, 12 avril 1860, dans

La salle des Odd Fellows.

[illegible]

Anniversaire de la naissance de HENRY CLAY.

Un grand Bal Paré

[illegible]

Jeudi soir, 12 avril 1860

[illegible]

41ème anniversaire des I. O. O. F.

UN GRAND BAL masqué et paré, avec insignes, en commémoration du 41ème anniversaire de l'Ordre aux Etats-Unis, sera donné par la Très Digne Grande Loge de la Louisiane,

JEUDI SOIR, 26 AVRIL 1860,

Dans la salle des Odd-Fellows.

[illegible]

Galerie de Jacobs,

No 93 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

E. JACOBS à son ancien poste!!!

[illegible]

L. H. LIPMAN

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. La guérison en est sûre et le traitement facile et peu onéreux.

Encoignure Orléans et Bourbon

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

[illegible]

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST, a un grand dépôt, entre rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre et continuellement en main un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

AVIS.

LES soussignés, ayant acheté de M. H. W. Putnam le privilège exclusif d'employer l'appareil à boucher, patenté, de H. W. Putnam, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, préviennent le public de ne pas se servir sans aucun pareil [illegible]

PABLO & CO.

Nlle-Orléans, 19 mars 1860.

VENTE DE NEGRES.

[illegible]

WALTER L. CAMPBELL.

[illegible]

BUNTIN & CO., Enc. Royale & Conti.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 11 avril.

Le marché au coton a encore été calme aujourd'hui. Les transactions s'élèvent à peine à 4000 balles.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inferieur	8 @ 9
Ordinaire	6½@ 7¼
Bon ordinaire	7¾@ 8¼
Low Middling	9¼@10
Middling	10¼@11
Good Middling	11¾@12
Middling Fair	12 @13
Fair	— @—

TABAC—13 boucauts à ——, et un autre lot à des prix qu'on ne connaît pas.

SUCRE—Environ 700 boucauts aux prix antérieurs. Fair à fully fair, 6¾ @6⅞ cts la livre.

MELASSE—Environ 300 barils à 35 @ 36 cts le gallon; [illegible]

FARINE—319 barils de superfine et 600 de fine à ——, 300 de superfine à $5 75, et 300 d'extra à $7 le baril.

MAIS—2500 sacs de jaune et de mélangé à 65 cts; [illegible]

AVOINE—100 sacs de St-Louis à 50 cts; [illegible]

SON—[illegible]

FOIN—[illegible]

PORC—1480 barils de mess à $18, et 150 à $18 25 le baril.

BACON—Une vente de 38 boucauts de plats-côtes de cochon à 11¾ cts la livre.

GRAISSE—Rien.

TOILE D'EMBALLAGE—250 balles de l'Inde à 13½ comptant (attendues) à 14 cts, et 150 à termes à 14½ cts la verge.

CAFE—375 sacs à 13 cts la livre.

WHISKY—250 barils de rectifié à 20 cts le gallon.

CHANGE—Faible demande. Nous cotons: Sterling, 107¾ à 108½; France, 5 fr 18¾ à 5 fr 23¾; Traites sur New York à 60 jours, 1 @ 1½ pour cent d'escompte. Traites à vue sur New-York, ⅛ d'escompte à ¼ de prime.

FRET—Un navire pour Trieste à [illegible] le coton, de pour l'Europe à ——, et un pour Liverpool aux prix courants.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship De Soto, Baikal, New York
Steamship Mexico, Talbot, Indianola
Steamship Arizona, Smith, Brazos Santiago
Navire Allen Hall, Hickley, Bordeaux
Clara Wheeler, Kelly, Liverpool
Brick Cimeros, Pla, Barcelone

Arrivés hier.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola
Steamship Suwanee, Shannon, Indianola
Navire North Carolina, Foster, Baltimore
Express, Patterson, Rio Janeiro
Barque Burlington, Kerrie, Charleston
Orville, Crockett, Cotonou
Rock Wingate, Wyman, Matanzas

Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Navire Marietta & Ellis, New York
Silas Greenman, Webber, Boston
[illegible]

AVANT APRÈS

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

[illegible]

J. WRIGHT & CO., Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODDA & PUTNAM

Facteur de Coton et de Sucre,

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nouvelle-Orléans

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

[illegible]

Directeurs:

S. PLASSAN, THOS. N. BLAKE,
C. H. KERNION, J. H. NAUTRE,
A. LAFOREST, F. MORENO, JR.,
P. MALOCHEE, PAUL QUEYROUZE,
H. PEYCHAUD.

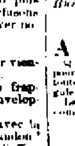

MADAME OLYMPE a l'honneur d'informer les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment [illegible]

Ancienne Maison

CLEMENCE GUERIN,

RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

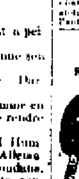

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLEMENCE GUERIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTÉS [illegible]

Mlles Caroline & Léontine

Premières demoiselles de modes chez Mme P. Albert.

54.........Rue Royale.........54

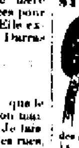

[illegible]

Importation directe d'Europe et de New-York.

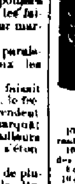

[illegible]

O. ROBIN & FRERE, Pharmaciens, enc. Ste Anne et Villeré.

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ.

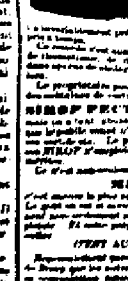

Trente années se sont écoulées depuis que ce Sirop d'une valeur incontestable fut présenté au public, [illegible]

CONSOMPTION

[illegible]

MEILLEURE

[illegible]

PIANOS RICHES. HARPES PERCUSSION.

A. PERIER

Vient d'ouvrir, RUE ROYALE 95, [illegible] PIANOS, [illegible]

MUSIQUE.

Maison T. B. Menet, SOUDREE & CHAMAIGNAC

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés! LE PARDON! FAUST! HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

PIANOS HARMONIUMS,

PIANOS MECANIQUES.

ADOLPHE FLANDRAIN,

44, rue Conti, entre Chartres et Royale.

[illegible]

FLANDRIN & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

[illegible]

Avertissement au Public.

IMITATIONS FRAUDULEUSES DE

L'Amer Stomachique DE HOSTETTER.

COMME moyen de défense et dans le but d'avertir et de protéger notre clientèle de toutes les parties de l'Union, nous croyons devoir dénoncer un complot tramé dans le Sud et dans l'Ouest pour imiter notre CÉLÈBRE AMER STOMACHIQUE.

[illegible]

HOSTETTER & SMITH, Pittsburgh, Pa.

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est à vendre par les droguistes et tous marchands.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. WRIGHT & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. NORTON & MACAULAY.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par E. J. HART & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par WOODMAN & KEMENT.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par EATON & BETTERTON.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par N. LAMBERT.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. H. & W. MARKS.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par ARTHUR & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par HOLMES & SPENCER.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par G. N. MORRISON & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par BISCOE & SIMMS.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par JOHN T. MOORE & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par JOSEPH MAILLOT.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par SCOFIN & MEAD.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par COLOAN & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par QUERROUZE & LANGDORFF.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par E. R. WHEELOCK & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. MORGAN HALL.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44 Nouvelle Levée.

AVENDRE par le soussigné—Vins de Bordeaux—[illegible]

Vin blanc.

[illegible]

Eaux-de-vie de vin de Cognac.

[illegible]

Moutarde française.

Absinthe Suisse

Vermouth.

Sardines à l'huile.

Bourbon Whiskey.

Cigares Allemands.

Champaign Wine.

Bouteilles.

Papier à lettres.

Vieux Cognac, &c.

T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 38 Vieille-Levée.

1,500,000 Cigares de la Havane, importés directement par nous, comprenant toutes les variétés de formes et de grosseurs—[illegible]

BORNIO & BROTHER, No 34, rue Gravier

CIGARES de la Havane.—[illegible] A. F. VALLS, 31, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Ann Washburn, de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31 rue Bienville

EN débarquement des navires John Trucks et Pilgrim, de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON & Co.

TRUFFES du Périgord.—[illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

RHUM DE LA HAVANE—15 pipes rhum blanc, [illegible] S. PLASSAN.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 [illegible] S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée

SELLE, SELLE, SELLE,

MAISON GUILBAUX & GIEFERS

124..........Rue Royale..........123.

VIENT de recevoir de France par le John Merick, une grande quantité de selles, [illegible]

Aux voyageurs.

[illegible]

Attention!

[illegible]

INSTITUTIONS.

Institut de Mme Parent,

Coin des rues Royale et Hôpital.

EXTERNAT ET INTERNAT

De Jeunes Demoiselles.

[illegible]

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans,

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigée par MADAME Ed. LOCQUET, No 302, Rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme MACAULAY et dont la haute réputation est depuis longtemps établie [illegible]

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, encoignure Claiborne, NLLE-ORLEANS—août 1852.

[illegible]

INSTITUT St-LOUIS,

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

313, RUE DAUPHINE, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

[illegible]

INSTITUT St-CHARLES,

Carrollton, près de Carrollton Le

Pensionnat et Externat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme MACE.

[illegible]

Collège Audubon,

Encoignure Bourgogne et Marne.

Sous la Direction de C. Lavender.

[illegible]

CHARLES LAVENDE.

AYA PANA BITTERS

Manufacturé par J. Chauvet.

[illegible]

J. CAZAUX, 45, Vieille-Levée, entre Conti et Bienville.

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME ma clientèle et le public en général, que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, une grande quantité de glaces [illegible]

O. DUPUY, 61, rue Royale, près Conti

Par les navires Crimea et F. Flood arrivant de France.

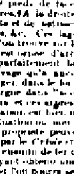

[illegible]

B. JOURDAN.

Au grand dépôt du Sud, MAISON CENTRALE DE COMMISSION, *Encoignure des rues Royale et Ste-Anne,* IMPORTATION DIRECTE DE PARIS

[illegible]

LOUIS CASTEL, agent.

Importation directe de Paris.

[illegible]

EDOUQUILLOT, No 139, rue Royale

ERNEST TURPIN,

Confiseur en Gros,

56..........Rue Vieille-Levée..........56

NOUVELLE-ORLEANS.

FABRIQUE à la vapeur: Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, pralines, et toutes sortes de confiseries, sirops et cordials.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans.

Charles Laffite, vs Succession de John H. Mardy.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,500—[illegible] VENDREDI, 27 avril 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Cantatore vs ses créanciers et les créanciers de G. Daelli & Co.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,316—[illegible] MAGASIN DE MUSIQUE [illegible]

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

L. D. Whipple vs Armand Peleran.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 1861—[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Henry Reisser—No 14,957.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

QUATRIEME Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—J. E. Forstall vs trois balles de coton—[illegible]

F. D. GALONGNE, Constable.

Jour de départ VENDREDI, 13 avril, à 8 h. A. M. POUR BRAZOS SANTIAGO—ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nlle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos et Indianola.—L'excellent steamship ARIZONA [illegible]

C. H. PAYNE, Directeur, 37, rue du Camp

POUR LOUISVILLE.

[illegible]

BELL, BUCHANAN & Co., agents

POUR LOUISVILLE.

[illegible]

KEY WEST ET HAVANE

[illegible]

C. B. PAYNE, Administrateur, No 37, rue du Camp

POUR LE HAVRE—[illegible] BAXTER, LOVELL & CO.

POUR GENES.—[illegible] BAXTER, LOVELL & Co.

CHAUSSURES!

Créoles, Français et du Nord.

BLANCAND & GUITET.

Encoignure Dumaine et Royale.

[illegible]

LAFITTE & DEFFARGE, 133, rue Royale

AVIS.

J. B. AVEQUIN, Pharmacien Chimiste à l'honneur d'informer Messieurs les PLANTEURS DE LA LOUISIANE, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord:

NOUVEL ARRANGEMENT.

TEMPS CHANGÉ & PRIX RÉDUITS

Arrivée à la GRANDE JONCTION en 24 h. Arrivée à CAIRO en 34 heures.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché.

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle, ... à 7.30 A. M.

Convoi exprès .... à 5 P. M.

Et se relient, à Canton, avec les convois du chemin de fer Mississippi Central.

PRIX pour les endroits suivants:

NEW-YORK, avec le choix de 14 Routes	$43 00
PHILADELPHIE, " 4 Routes	43 50
BALTIMORE, " 4 Routes	43 50
WASHINGTON, " 4 Routes	47 50
LOUISVILLE, " 3 Routes	29 00
Cincinnati	30 00
Chicago	30 00
Cleveland	37 50
Detroit	37 50
Buffalo	40 00
Niagara Falls	42 00
Cairo	26 00
Indianapolis	28 50
Dayton	31 75
Toledo	37 40
Dunkirk	40 00
Albany	48 00
Boston	51 00
Montreal	50 00
Quebec	53 00
Columbus	33 25
Pittsburg	38 50
Vicksburg	9 25
Grand Junction	13 00
Memphis	16 25
Jackson, Tenn	16 75
Huntsville, Ala	21 50
Decatur	20 00
Nashville	25 00
Chattanooga	34 00
Knoxville	34 00
Lynchburg	36 00
Bristol	34 00
Petersburg	40 00
Norfolk	40 00
Richmond	40 00
Atlanta	27 00
Augusta	36 50
Macon	38 00
Charleston	35 75
Columbia	36 00
Savannah	35 00
Yazoo City	10 00

Et à tous les autres points importants.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, No 62, rue St-Charles, M. F. WHEELER, Agent.

Les personnes qui demeurent en ville et ont des résidences ou des établissements sur le chemin, pourront se procurer des billets, par paquets de 25, au bureau, rue St Charles.

C. F. OAKLEY, Agent général des tickets.

BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.

Ligne d'omnibus de Wilbur.

Les voitures et wagons à bagages de LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordres laissés au bureau du N.-O. J. & G. N. R. R., rue St Charles.

J. L. WILBUR.

VENTES A L'ENCAN.

Résidence d'été à la Baie St-Louis.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

Belle occasion d'acheter un îlet améliorée et de prix, situé dans le Troisième District, cultivé en jardin potager, à un îlet du chemin de fer projeté de la rue de l'Esplanade au Bayou St Jean.

PAR J. B. WALTON, encanteur.

JEUDI, 19 AVRIL 1860, A MIDI, A LA BOURSE ST LOUIS, [illegible] HUIT TERRAINS [illegible]

Onze beaux Terrains et maison à Mandeville.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 14 avril 1860, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis: [illegible]

Terrains de très-grande valeur rue Dauphine, près de la rue du Canal.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

[illegible]

POUR CAUSE DE DEPART

Jolie résidence d'été à Mandeville, avec chambre à bain, wharf, etc.

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

Quartier Général, 1re Division, Milice de la Louisiane.

Nlle Orléans, 21 mars 1860.

ORDRES GENERAUX No 8.

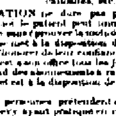

[illegible]

JOHN L. LEWIS, Major-Général.

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure,

24, Rue Royale, (ancien 152,) entre St Louis et Toulouse,

[illegible]

Seines, Eperviers & Trémailles

En chanvre et en coton.

[illegible]

Terrains à Carrollton.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 20, Passage de la Bourse.

[illegible]

Belles résidences d'été à Mandeville, propriété ci-devant Mme D'Aunoy

Vente pour opérer un partage.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,

[illegible]

Domestiques de maison et une cuisinière, blanchisseuse et repasseuse de prix. Vente pour cause de départ pour l'Europe.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Excellente occasion pour les acheteurs.

Beaux terrains situés à la Baie St Louis et convenables pour résidences d'été. Deux des terrains ont des maisons confortables, sont admirablement distribués et plantés d'arbres fruitiers de choix—Le tout étant connu autrefois sous le nom de Broadwell Place

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,

Bureau, No 11 Commercial Place.

[illegible]

Vente sans réserve et à longs termes, pour effectuer un partage entre MM F. Y. Lobarre et G. Leroy

Portion de terre de très-grande valeur, avec une maison de résidence, un grand moulin à scie à vapeur, etc., sur la rive droite du fleuve. Terrains et maisons à Gretna, et 28 esclaves de choix, comprenant bon nombre de scieurs très habiles et d'autres esclaves accoutumés aux travaux d'un moulin à scie.

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX

Grand choix nouveau de

PAPIERS PEINTS,

[illegible]

MARCHANDISES DE PRINTEMS!

EN DÉBALLAGE AU

Magasin de l'Esplanade.

Meilleur marché que jamais!!.

[illegible]

DE MONTROND & Co., encoignure Esplanade et Victoire.

Laffitte & Deffarge,

133, rue Royale.

MONSIEUR le Directeur de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, par une lettre du 5 mars 1860, autorise messieurs Laffitte & Deffarge à annoncer qu'ils sont nommés SEULS AGENTS à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Cordes. Cordes.

REÇU directement de la manufacture—500 rouleaux cordes pitre de toute grosseur. ROUSSET & GENIN, No 25, rue du Canal, près Chartres.

PATTON, SMITH & PUTNAM,

A L'ENCOIGNURE DES RUES

DES MAGASINS & GRAVIER,

AGENTS DE

Tabac Manufacturé.

ONT maintenant en main et reçoivent directement des fabricants la plus beau et le plus grand assortiment de

Tabac Manufacturé

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Deux Magasins en briques à trois étages, rue de la Levée.—Une maison à deux étages, encoignure des rues Nayades et Terpsichore—Deux lots de terre dans le faubourg Washington.

Succession de L. L. et J. G. Raguetu

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Bonne cuisinière; Bonne cuisinière

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Bonne blanchisseuse et repasseuse

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

Excellent domestique de maison.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Bon laboureur, charretier, bûcheron

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Marchandises sèches de saison

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

[illegible]

Vente à l'encan d'Actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane

PAR PALFREY & Co.

[illegible]

Vente au comptant, à l'encan, de belles résidences d'été à Mandeville. Vente péremptoire

PAR C. E. GIRARDEY & Co

[illegible]

VENTE PAR CATALOGUE

D'eaux-de-vie françaises, Vins, Sardines, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

[illegible]

Champagne Champagne

PAR H. F. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Vente de meubles élégants, pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

[illegible]

Excellent cordonnier et boulanger à l'encan

PAR N. VIGNIE

[illegible]

Propriété dans la rue du Canal.

Grande propriété de prix dans la rue du Canal, à côté du beau magasin que font construire en ce moment MM Gique & Jamison, dans le Premier District, entre les rues St Charles et Carondelet,

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,

[illegible]

Succession de feu John Dart

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

[illegible]

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

[illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE.

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny. S'adresser dans le jardin.

[illegible]

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 21, entre Canal et Commune.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE A CREDIT

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

—AUSSI—

300 lots d'habillements de printemps

PAR BLACHE & LEAUMONT

[illegible]

Vente à crédit

400 caisses bottes, souliers et brodequins

—AUSSI—

100 caisses brodequins Russett pour hommes et enfants.

Formant une partie du stock de MM W. & C. Blanchard.

PAR BLACHE & LEAUMONT

[illegible]

Grande vente à terme.

300 *LOTS LINGE FAITS ET CHEMISES*

100 *caisses Chapeaux paille pour hommes et enfants*

PAR E. ROGER & Co

[illegible]

Cuisinière et blanchisseuse.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

Faïence, toile d'emballage et corde

PAR R. D. SYKES

[illegible]

Installation de Café et privilège de Bureau de loterie installation, au Marché Trémé, à l'encan

PAR ANTHONY FERNANDEZ

[illegible]

Blanchisseuse, repasseuse et cuisinière

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

Succession de Jacques Cabo

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

[illegible]

—Termes et conditions—

[illegible]

Succession de Claude Dalbeau.

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

Jolie villa sur le bord de la mer, magnifique terre, vergers, &c. sur la terre haute de la Baie St. Louis à une petite distance du nouveau wharf. Vente à l'encan, sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

[illegible]

EN VENTE, UN ILET ENTIER

[illegible]

S. C. OUINAULT.

[illegible]

J. LASALLE,

(CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION)

Encoignure Love et Julie.

Nouveau Bassin.

[illegible]

RAISINS ET FIGUES—[illegible]

BITTERS DES ARABES—[illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible]

F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

PRODUITS d'Espagne et de la Havane, [illegible]

SANGSUES! SANGSUES!

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Bordelaises, reçues par le steamer C hawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti en gros et en détail aux prix les plus modérés.

BAP. LOUBAT.